



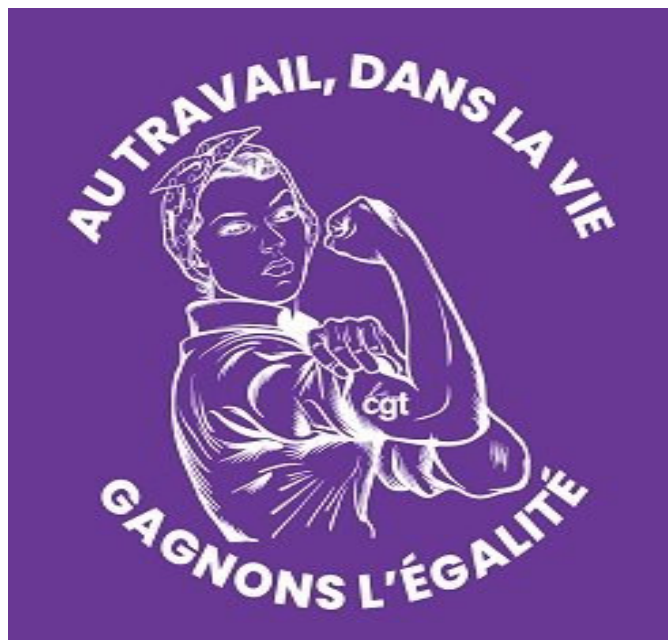
Le 8 mars, ce n'est pas la fête de LA femme, mais la journée internationale de lutte pour les droits des femmes.

ÉDITO

C'est un jour de mobilisation de première importance, pour revendiquer et gagner l'égalité réelle, au travail et dans la vie.

Inégalités salariales, violences sexistes et sexuelles, backlash face aux récentes avancées pour les droits des femmes et des minorités, montée des discours réactionnaires et masculinistes : autant de raisons pour lesquels la CGT appelle à la grève féministe, ainsi qu'à une mobilisation massive le 08 mars.

**POUR L'ÉGALITÉ FEMME/HOMMES
TOUTES ET TOUS EN MANIFESTATION LE
08 MARS 2025**



ÉVALUATION PROFESSIONNELLE

L'évaluation professionnelle est un marqueur de la reconnaissance professionnelle.

Elle est structurante dans l'évolution de notre carrière, car son contenu conditionne les promotions intra-catégorielles (tableau d'avancement) et inter-catégorielle (liste d'aptitude).

Elle joue aussi un rôle croissant dans le cadre d'une demande de mutation quelle que soit la catégorie.

Les affectations au choix (postes à profil) se multiplient et tendent à se généraliser au sein de la DGFIP.

Pour ces raisons, il est essentiel de bien préparer ton entretien professionnel, si tu souhaites t'y rendre.

MUTATIONS : TOUS LES POSTES DE A+ ET A AU CHOIX ! BIENTOT LA FIN DE NOS CHOIX POUR TOUS ?

Lors d'un groupe de travail du 09/10/2024 sur les lignes directrices de gestion Mobilités, la DG avait annoncé que les cadres A+ n'auraient plus de mouvement de mutation et que les postes seraient au fil de l'eau.

Une note sur les mutations locales est sortie le 31 janvier 2025 : le mouvement local des A disparaît et tous les postes seront proposés au fil de l'eau tout au long de l'année.

C'est une nouvelle remise en cause du droit des agent.e.s :

- Le profil professionnel devient prépondérant : c'est l'enfermement dans une filière professionnelle ;
- Les priorités légales ne s'appliquent que pour différencier des candidatures de niveau identique. Avec les critères opaques de sélection dans les directions, elles ne s'appliqueront plus ;
- Les priorités de restructuration disparaissent de fait. Donc en cas de suppression de poste, vous devrez muter sans aucun avantage : c'est la double peine.

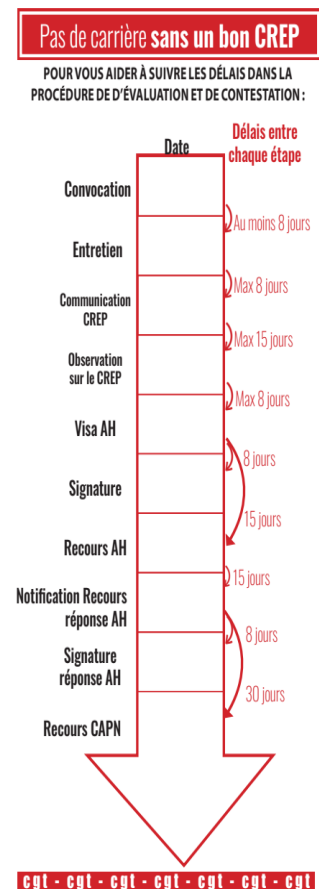
C'est surtout la porte ouverte à toutes les discriminations.

Avec ce système, choisir c'est renoncer : si un agent accepte un poste en mars, tant pis si un poste bien meilleur est ouvert en juin, l'agent ne pourra pas postuler. C'est pour cela que la CGT Finances publiques revendique un mouvement unique annuel, ce qui permet un choix plus étendu.

L'administration n'a jamais mis autant d'entrain à détruire les règles de gestion et les droits et garanties des agents.e.s. Elle franchit cette année un nouveau cap.

Quand on connaît la capacité de la DG à étendre à tous et toutes les mauvaises réformes qui leur conviennent, l'année prochaine ce seront toutes les catégories qui pourront être concernées.

N'hésite pas à télécharger le marque page sur le site de la CGT Finances publiques, afin de suivre les délais dans la procédure d'évaluation et de contestation. Tu peux aussi nous en faire la demande par mail.



LES POINTS DE VIGILANCE DANS TA PRÉPARATION

Fonctions exercées. Toutes les fonctions exercées en 2024 doivent être répertoriées, même celles qui n'ont été exercées qu'une partie de l'année, ou de façon ponctuelle (formateur, participer à un GT, surveiller un concours ...).

Bilan de l'année écoulée : il doit correspondre aux objectifs assignés l'année passée.

Si l'évaluateur indique « non atteint » ou « partiellement atteint », il faut qu'il explique pourquoi. Si ce n'est pas de ton fait, cela doit être précisé (autre tâche à exécuter, redistribution des tâches dans le service ...).

Si ta hiérarchie ou un contexte ne t'a pas permis de réaliser un objectif (changement d'équipe suite à réorganisation, manque d'effectif, surcharge, nouveauté légale ...), l'objectif doit être codifié comme « devenu sans objet ».

La zone libre en dessous de la grille de bilan des objectifs assigné est souvent oubliée. Pourtant, elle permet de valoriser les travaux conduits en plus des objectifs assignés, les tâches qui sortent de la gestion courante ou des missions arrivées en cours d'année.

Acquis de l'expérience professionnelle. Cette rubrique doit être complétée avec le plus grand soin. Elle sert à valoriser les acquis de l'expérience professionnelle, sur l'ensemble de la carrière (DGFIP ou hors DGFIP). Elle permet d'éclairer et appuyer les qualités et expériences de l'agent (animation de formation, tutorat, expérience dans le privé, mission d'encadrement, référent sur une mission particulière).

N'hésite pas à la rédiger en amont pour t'assurer qu'il n'y a pas d'oubli.

Mobilité et carrière. Sois honnête : tu projettes de passer un concours ou une sélection d'ici quelques années ou tu le prépares et le passes dès à présent, dis-le. Tu postules ou projettes de le faire pour une liste d'aptitude ou une sélection, dis-le.

Sois aussi sincère sur ta mobilité.

Besoin en formation. Reprends ton CREP N-1 pour connaître les formations envisagées pour 2024. Si tu ne les as pas faites, il faut expliquer pourquoi (stage annulé, empêchement ...). Assures-toi que tous les stages auxquels tu as participé en 2024 soient indiqués dans ton CREP.

Réfléchis en amont de l'entretien (regarde les stages proposés dans SEMAFOR) et propose-en un ou deux lors de l'entretien.

Appréciation de la valeur professionnelle et de la manière de servir. Le guide de la CGT Finances publiques définit chaque rubrique (tableau synoptique et littéral). Pense à t'y référer.

Cible quels items tu souhaites voir évoluer. Il faut être raisonnable, objectif et factuel. Prépare ton argumentaire afin de convaincre ton évaluateur.

Pour préparer ton évaluation, n'hésite pas à contacter la CGT Finances publiques 94.

Tu peux également consulter le guide de l'entretien d'évaluation de la CGT Finances publiques (disponible sur le site internet), afin de prendre connaissance du contenu attendu rubrique par rubrique de ton CREP. Cela t'aidera dans ta préparation.



Venez vous informer!

Si tu as des questions, besoin de renseignement, besoin d'une écoute ... n'hésite pas à contacter la section, nous sommes à ta disposition. Une permanence est assurée au local syndical (à CRÉTEIL) le lundi après-midi et le jeudi après-midi.

ASSEMBLÉE GÉNÉRALE

Pour rappel, l'AG de la section aura lieu le 18 mars 2025 à la maison des syndicats de CRÉTEIL (rue des archives).



ENQUÊTE DE LA CGT FINANCES PUBLIQUES SUR LES DISCRIMINATIONS

Ce questionnaire est destiné à l'ensemble des agent.e.s de la DGFIP. Il a pour objet de faire un état des lieux des situations de discrimination à la DGFIP pour mieux les dénoncer les combattre.



DEMANDE D'INFORMATIONS à retourner à CGT Finances publiques 94

(par la navette ou dans la boîtes aux lettres située à côté du local syndical à CRETEIL)

- ☐ Je souhaite être inscrit-e sur la liste de diffusion de la CGT Finances publiques 94 afin de recevoir l'ensemble des informations de la section
- ☐ Je souhaite recevoir un bulletin d'adhésion à la CGT Finances publiques 94

NOM : _____

Prénom : _____

Adresse mail pro : _____

Et / ou adresse mail perso : _____

Service : _____

La demande peut également être faite par mail

CGT Finances publiques 94 – 1 place du Général Pierre Billotte 94040 CRETEIL – 01 41 94 37 57

Facebook : CGT Finances Publiques 94 – site internet : <https://94.cgtfinancespubliques.fr>

Permanence le lundi après-midi et le jeudi après-midi